



PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2022

Lieu : Clos Voltaire

Début : 19.00

Présent.s.es : Patricia Ferrini, Isabelle Garcia Gomez, Isabel Plan, Tiziana Moro (visio), Linda Marchesi, Émeline Le Trocquer, Jacques Menoud, Karina Gut-Murillo, Amalia Suarez

Excusé.s.es : Annick Reymond, Florance Plojoux, Javier Perez, Sylvie Monnerat

Jacques nous informe que la Ville de Genève s'occupera de débarrasser le tas de déchets à l'entrée du jardin et que des toilettes publiques seront installées

1. Karina demande si on a de nouvelles au sujet de la poubelle verte. Tiziana va solliciter ultérieurement une réponse
2. Isabelle et Amelie se proposent pour faire des plantons chez eux
3. **Emeline déclare que les comptes 2020 approuvés dans l'AGE précédente n'étaient pas correctes. Elle les a corrigés et faire révérifier à Monsieur Carasso qui les a validés.**
4. **Emeline rappelle la décision prise en Assemblée Générale extra-ordinaire le 11 novembre 2021 de modifier les droits d'accès aux comptes bancaires en retirant les précédents accès donnés et de les attribuer à Javier Perez, Florence Plojoux et Emeline Le Trocquer.**
5. **Validation des modifications apportées à la charte et aux statuts : approuvés à l'unanimité. Il est décidé de ne pas mettre d'adresse de l'association et de mettre : « L'association a son siège dans le canton de Genève ».**

Les courriers et documents administratifs continueront cependant à être adressés aux adresses suivantes :

« info@lesjardinsdesdelices.ch »

« Correspondance : c/o Florance Plojoux, 7, rue Mme-de-Staël 1201 Genève »

6. **Tous les membres doivent imprimer et signer la charte, en suite l'envoyer par courrier à l'adresse de Florance.**
7. L'assemblée générale est levée à 20 :15

PV Tiziana Moro et Emeline Le Trocquer